

## Relevé de décisions du Bureau du 2 février 2010

Réuni au Poun's club à Bretagne de Marsan

Séance ouverte à 19 heures

- Présents :** Yves Coulombeau, Président  
Marie Holliger, Vice-présidente  
Catherine Campana, Secrétaire  
René Poron, Trésorier
- Excusée :** Emmanuelle Gallouet, Vice-présidente (pouvoir au Président)

### Ordre du jour :

1. point sur les licences 2010
2. point sur la trésorerie
3. plan d'actions 2010 – 2013
4. rétrocession subvention CG40 (opération Klaus)
5. subvention d'accompagnement aux groupements émetteurs
6. calendrier 2010 mis à jour
7. point sur Equilandes
8. questions diverses

- 
1. **Au 25 janvier : 458 licences**, soit déjà plus qu'en 2008. L'objectif des 500 reste fixé. Des mesures incitatives vont être mises en œuvre (voir points suivants).
  2. **Au 31 janvier la trésorerie** est de l'ordre de 13000 euros. Un virement de 10000 euros a été effectué du compte courant vers le livret d'épargne dans l'attente de la mobilisation de ces fonds.
  3. **Le plan d'actions**, détaillé en séance (pièce jointe à l'ODJ), s'appuie principalement sur deux axes phares liés entre eux : une opération de communication pour faire connaître le tourisme équestre (création d'une plaquette et rencontres avec les partenaires) et un recensement des gîtes et itinéraires, le but étant à l'issue du mandat d'avoir produit une carte du département avec les voies de circulation et les étapes possibles.

**Décision du bureau :** commencer l'opération sur un secteur réduit et essaimer progressivement dans le département ; parallèlement recenser les points d'étape existants.

4. **Subvention « Klaus » :** La Direction de l'Environnement du Conseil Général des Landes nous a avisés par courrier du versement à notre bénéfice d'une subvention de 6250 euros en remerciement de notre participation aux opérations d'état des lieux des itinéraires équestres, suite aux dégâts causés par l'ouragan Klaus le 24 janvier 2009.

Ont participé à l'opération les Cavaliers du Gabas, les Cavaliers du Bas Armagnac, Ous Pins et le CDTE, qu'il est légitime de remercier.

Toutefois, compte tenu des difficultés prévisibles de financement aux associations liées à la réforme des collectivités territoriales, le bureau décide de constituer une réserve à hauteur de la moitié de la subvention. C'est ainsi la somme de 3125 euros qui peut être octroyée aux associations ayant participé au chantier au pro rata des kilomètres remis en état, soit :

Les Cavaliers du Gabas	28,03%	876 €
Les Cavaliers du Bas Armagnac	29,71%	929 €
Ous Pins	15,45%	483 €
CDTE (pour ordre)	26,81%	838 €

Décision du Bureau : vote à l'unanimité pour la proposition du Président.  
**Merci au Trésorier d'établir les chèques qui seront adressés par le Président aux structures bénéficiaires avec un courrier de remerciement.**

5. Subvention d'accompagnement aux groupements émetteurs : la proposition du Président de rétrocéder le financement annuel FFE aux groupements ayant émis plus de 10 licences n'est pas retenue, cette proposition étant estimée déconnectée de la participation aux activités collectives d'animation (rallyes, etc.).  
Toutefois, chacun s'accorde sur la nécessité d'envisager des mesures incitatives à l'affiliation FFE des cavaliers, d'où les mesures ci-dessous :

Décisions du Bureau :

Le coût d'engagement à Equilandes 2010 est de **15 euros** pour les cavaliers FFE, tout compris, **32 euros** pour les autres cavaliers, qui devront de toutes façons justifier d'une assurance individuelle.

Les organisateurs de rallyes inscrits au calendrier 2010 du CDTE pourront consentir aux licenciés FFE une réduction de **2 euros prise en charge par le CDTE** sur production d'une liste justificative.

6. **Calendrier 2010** : intégration de Mugron le 14 mars, Garein les 12 et 13 juin. Rappel d'une nécessaire coordination préalable avant de décider des dates.
7. **EQUILANDES** : Rendez-vous le 4 février sur site pour définir les circuits. Le restaurant L'Angeloux a été sollicité pour le dîner du samedi, et plus si possible. Dès production des circuits, la promotion pourra être envisagée : d'ores et déjà réalisée pour Randonnée à cheval et l'Estafette, Catherine voit Sport Landes. Prévoir envoi à autres revues équestres + Sud Ouest en temps utile (Yves).

Tout ayant été dit, l'ordre du jour et les participants étant épuisés, la séance est levée à 22 heures.

Le Président,



Yves Coulombeau